

Préfecture de la Loire-Atlantique

Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de
l'Appui Territorial
Bureau de l'accompagnement à la transition écologique et
des procédures environnementale
pref-lse@loire-atlantique.gouv.fr

Nantes, le 05/11/2024

Objet : Demande d'ouverture d'une enquête publique unique pour le projet du Technicentre Sud Loire

Monsieur le Préfet,

En tant que Directeur de SNCF Voyageur Loire Océan, maître d'ouvrage (MOA) et porteur du projet du Technicentre Sud Loire, j'ai l'honneur de vous informer que le dossier d'enquête publique relatif à ce projet a été complété et validé.

Le projet du Technicentre Sud Loire consiste en la création d'un site de maintenance et de remisage pour les trains destinés aux dessertes régionales du Sud Loire, sur le site SNCF de Nantes-Blottereau. Ce projet est essentiel pour garantir la qualité et le développement de l'offre de transport ferroviaire dans la Région des Pays de la Loire à l'horizon 2027.

Conformément aux exigences réglementaires, nous avons constitué un dossier complet comprenant les éléments nécessaires à l'autorisation environnementale (supplétive) au titre de la loi sur l'eau, avec étude d'impact et dérogation « espèces et habitats protégés », ainsi que le dossier de permis de construire.

Par la présente, nous sollicitons votre bienveillance pour procéder à l'ouverture d'une enquête publique préalable à l'autorisation environnementale et au permis de construire du Technicentre Sud Loire. En tant que maître d'ouvrage du projet, nous approuvons le dossier d'enquête publique et nous engageons à répondre à toutes les questions et observations qui pourraient être formulées durant cette enquête.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et pour organiser les modalités pratiques de cette enquête publique.

En vous remerciant par avance pour votre collaboration, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations distinguées.

Ronan BESSEYRE
Directeur SNCF Voyageur Loire Océan

P/O



Copie :
Mairie de Nantes - Département urbanisme et habitat

Damien COURTIN, Dir Mobilisation